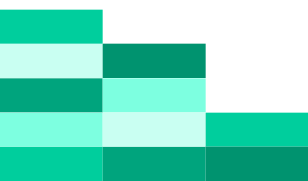


Le très haut débit sur le territoire du Parc des Monts d'Ardèche

Un choix déterminant d'aménagement
et de développement du territoire



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI





Pour quels usages ?

- ❖ Un développement des usages dans de nombreux domaines
 - Télémédecine, télétravail, domotique...
 - Assistance aux personnes
 - Loisirs (Télévision HD et 3D, Visio...)
 - Et beaucoup d'autres non encore identifiés...
- ❖ En pratique des conséquences sur :
 - L'installation et/ou le maintien de TPE, d'indépendants, de professions libérales...
 - Les possibilités de maintien des personnes à domicile (personnes âgées, convalescences, handicap...) ou en maisons spécialisées réparties sur le territoire
 - L'accès aux soins
 - L'accès à la culture et au loisir
 - Le développement de services par des entrepreneurs locaux
 - Le coût des accès aux services (+ de mutualisation)
 - Les possibilités de partage des informations
 - ...



Les freins actuels du développement des usages

- ❖ Le débit et la rapidité du transport des données
- ❖ La fiabilité des infrastructures de transport des données
- ❖ La disparité des performances des infrastructures de transport de données en fonction :
 - De la localisation géographique
 - Du moment de la journée

Ces freins sont en train d'être levés sur une grande partie du territoire au niveau national, européen et même mondial





Les solutions techniques d'infrastructure à très haut débit

Deux principaux types d'architecture

- Les architectures « filaires »
 - La paire de cuivre (infrastructure de base du téléphone classique)
 - La fibre optique
- Les architectures « Radio »
 - La « 4G » (solution de téléphonie mobile)
 - Le satellite



Evaluation des solutions

	Boucle cuivre		Mobile 4 G		Satellite		Fibre optique	
	Description	V	Description	V	Description	V	Description	V
Niveau de débit	80 Mbs maxi Evolutif à moyen terme Asymétrique	3	30 à 150 Mbs selon technologie Asymétrique	4	Jusqu'à 30 Mbs selon opérateur Asymétrique	2	100 Mbs à 1Gbs Fortement évolutif Symétrique	5
Fiabilité	Liée à la qualité de la boucle cuivre Dépendance multi opérateur	3	Sensible aux perturbations climatiques	4	Sensible aux perturbations climatiques	3	Insensible aux perturbations atmosphériques et électromagnétiques	4
Disparité dans le temps	Débits identiques tout le temps si dorsale en fibre optique	5	Débits variables en heures de pointe	3	Débits variables en heures de pointe et limités en volume	2	Débits identiques tout le temps	5
Disparité sur le territoire	Débits variables en fonction de la distance de cuivre (forte atténuation si débit élevé)	2	Débits variables en fonction de localisation géographique	2	Débits quasi identiques pour tous	4	Débits identiques pour tous	5
Note globale	13		13		11		19	





La stratégie des opérateurs

« commerciaux »

- ❖ Dans les zones rentables financièrement (zones urbaines)
 - Déploiement de fibre optique jusqu'à l'abonné pris en charge par l'opérateur
 - Offre de service « très haut débit » sur fibre optique (100 Mb/s) à un coût proche de celui du haut débit sur ADLS
 - Déploiement progressif et prioritaire du réseau « 4G »
 - Offre de service sur la téléphonie mobile « 4G » souvent incluse dans les abonnements standards
- ❖ Dans les zones moins rentables (zones urbaines moins denses)
 - Proposition de partenariat avec les collectivités pour cofinancer l'amélioration du réseau filaire (mixte fibre optique et cuivre)
 - Offre de service « très haut débit » sur réseau mixte cuivre et fibre optique
 - Déploiement ponctuel du réseau 4G pour couvrir les zones les plus denses
- ❖ Dans les zones non rentables (zone rurale et habitat éparés)
 - Proposition d'amélioration du réseau filaire si financement par la collectivité
 - Offre satellite





L'action des pouvoirs publics pour les zones non rentables sur le territoire national

- ❖ Financement du déploiement d'un réseau fibre optique jusqu'à l'abonné
 - 80% financé par l'Europe, l'état, la région et le département
 - 20% financé par les Communautés de Communes
- ❖ Délégation des crédits et de la réalisation à des entités publiques locales spécialisées
 - ADN pour la Drôme et l'Ardèche (syndicat mixte)
- ❖ Ouverture de possibilités de crédits spécifiques à la Caisse des Dépôts
 - Prêt de 50% à 100% sur 20 à 40 ans à un taux d'environ 2%





Le projet ADN

- ❖ Déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné en Drôme et Ardèche
- ❖ Planning de déploiement étalé sur 10 ans pour une couverture à 97%
- ❖ 311 000 prises sur les deux départements pour un budget de 466 M€
- ❖ Déploiement de 50% des prises en 5 ans
- ❖ Intégration dans le syndicat mixte ADN des Communautés de Communes qui participent au projet
 - 40 Communautés de communes concernées sur Drôme et Ardèche
 - Une décision à prendre d'ici la fin de l'année





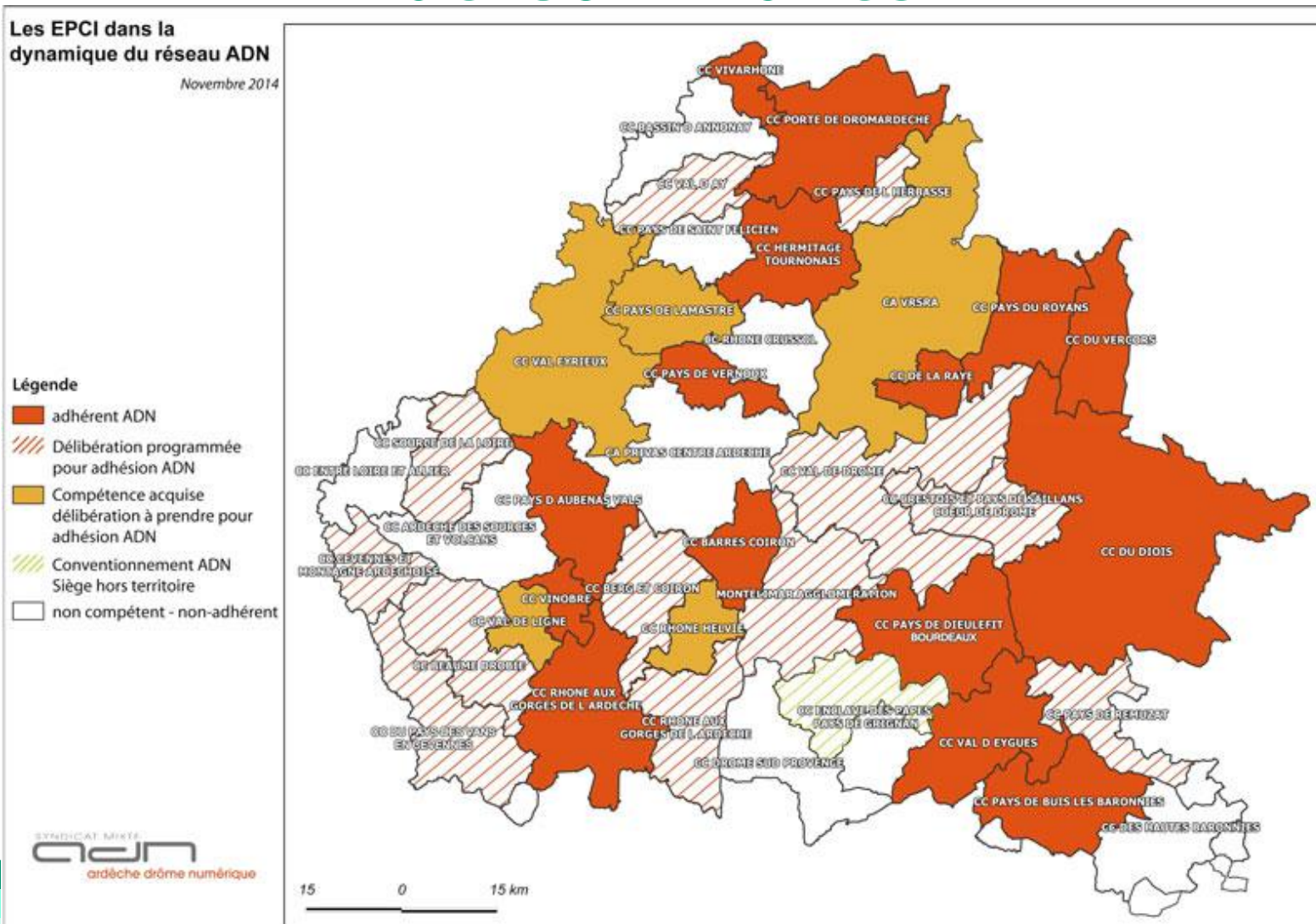
Les engagements dans le cadre du projet ADN pour CC Ardèche des Sources et Volcans

- ❖ Prendre la compétence « Aménagement numérique » sur son territoire
- ❖ Adhérer au Syndicat mixte ADN
 - Participation annuelle au budget de fonctionnement du syndicat mixte ADN de 20 950 € environ
- ❖ Participer au budget d'investissement sur une base de 8 500 prises à 300 € la prise (prix avec péréquation qui avantage les territoires ruraux et les habitats isolés)
 - 2 550 000 € sur 10 ans
 - Possibilité d'emprunt à la Caisse des Dépôts de la totalité du montant sur 20 à 40 ans
- ❖ Participer aux décisions stratégiques d'ADN et au suivi du déploiement du réseau





Où en sont les autres Communautés de Communes ?

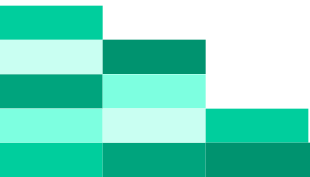




Annexes



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI





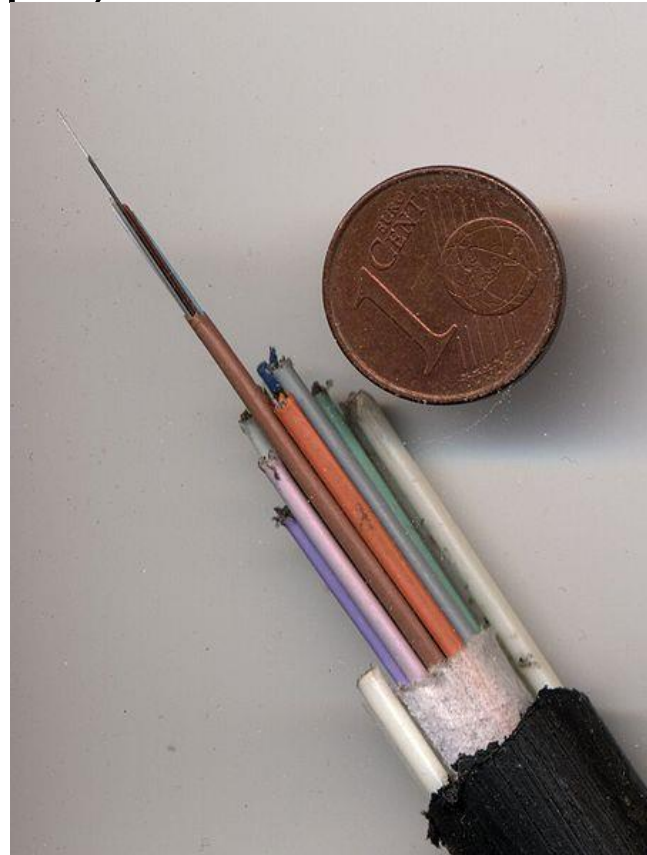
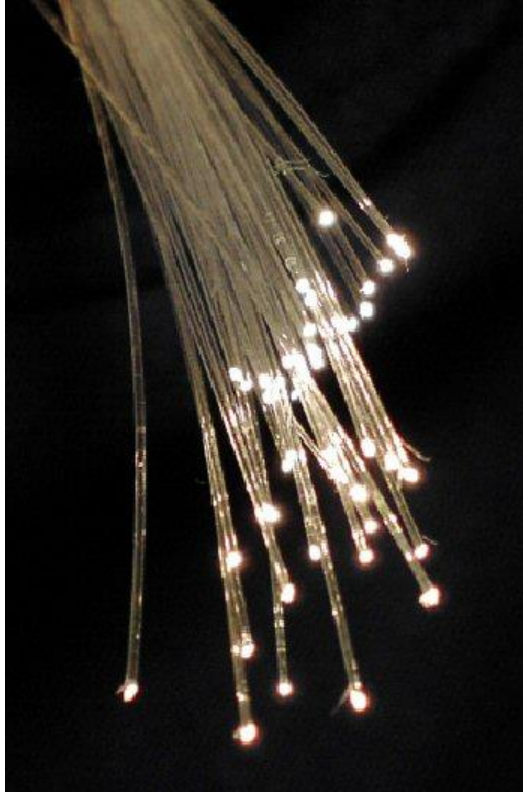
En synthèse

- ❖ Doit-on aller vers le très haut débit ?
 - C'est un atout essentiel pour le développement du territoire
 - D'autant plus qu'il sera présent sur tous les autres territoires
- ❖ Vers quelle solution technique s'orienter ?
 - La fibre optique est la technologie la mieux adaptée et la plus pérenne.
- ❖ Quelle solution de mise en œuvre choisir pour aller vers le très haut débit ?
 - Avec les opérateurs commerciaux
 - Développement ponctuel, progressif et partiel en fonction des possibilités de financement de la Communauté de Communes et de la stratégie des opérateurs
 - Mise en œuvre de technologies variables selon les zones (plus ou moins adaptées au très haut débit)
 - Pas de décision immédiate à prendre
 - Avec ADN
 - Couverture exhaustive et homogène du territoire sur 10 ans, en fibre optique
 - Décision immédiate à prendre pour engager concrètement le territoire vers le très haut débit (Adhésion à ADN et engagement de financement)
 - Des financements à trouver à hauteur de 20 % du coût global du projet (2,5 M€ sur 10 ans)



La fibre optique, c'est quoi ?

Un fil en verre (ou plastique) très fin, entouré d'une gaine protectrice.

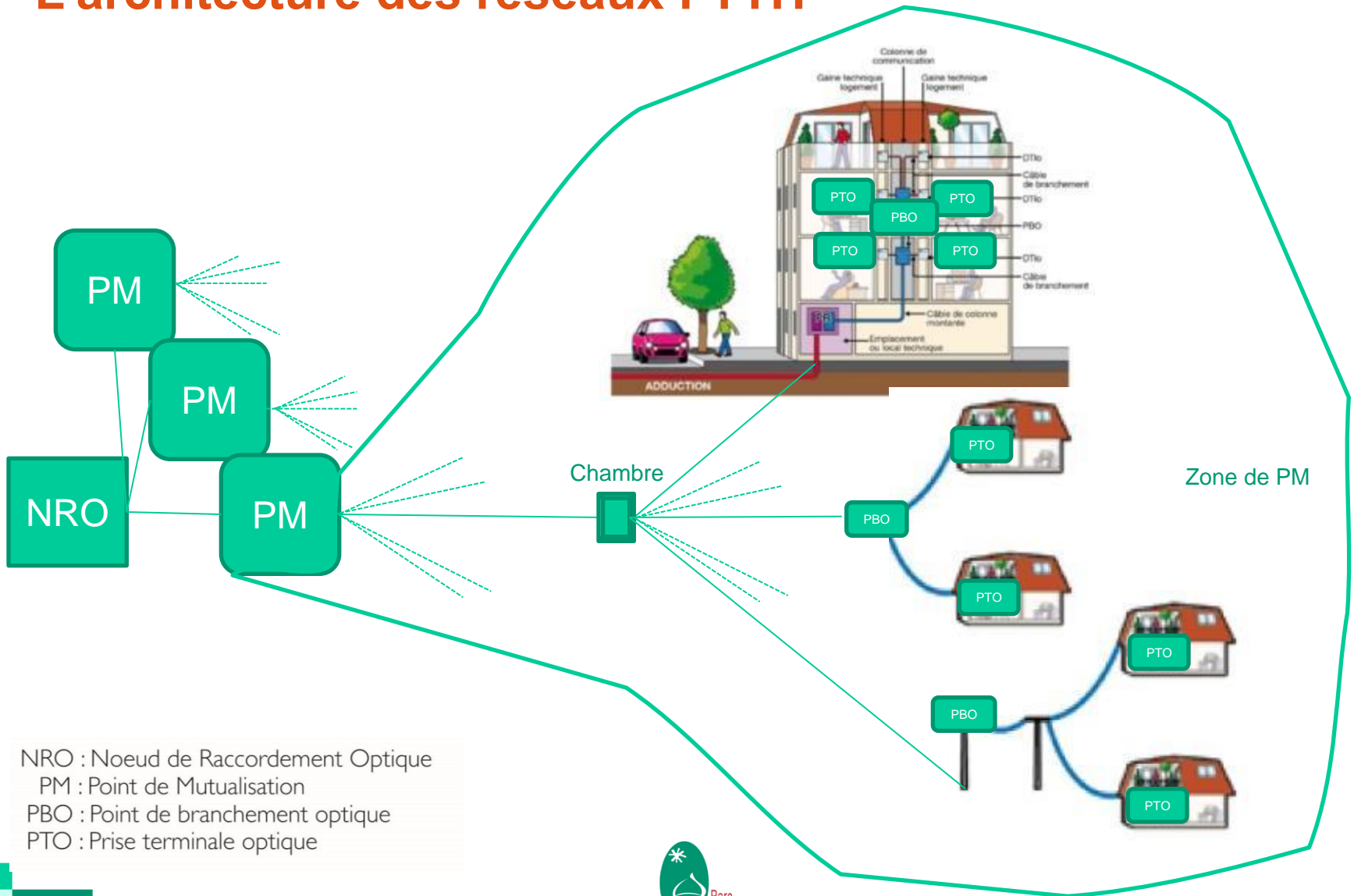


- Elle permet le transport de tous types d'information :
 - Téléphone, Internet, télévision, vidéo...
- En très grande quantité et très rapidement





L'architecture des réseaux FTTH



NRO : Noeud de Raccordement Optique
PM : Point de Mutualisation
PBO : Point de branchement optique
PTO : Prise terminale optique



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

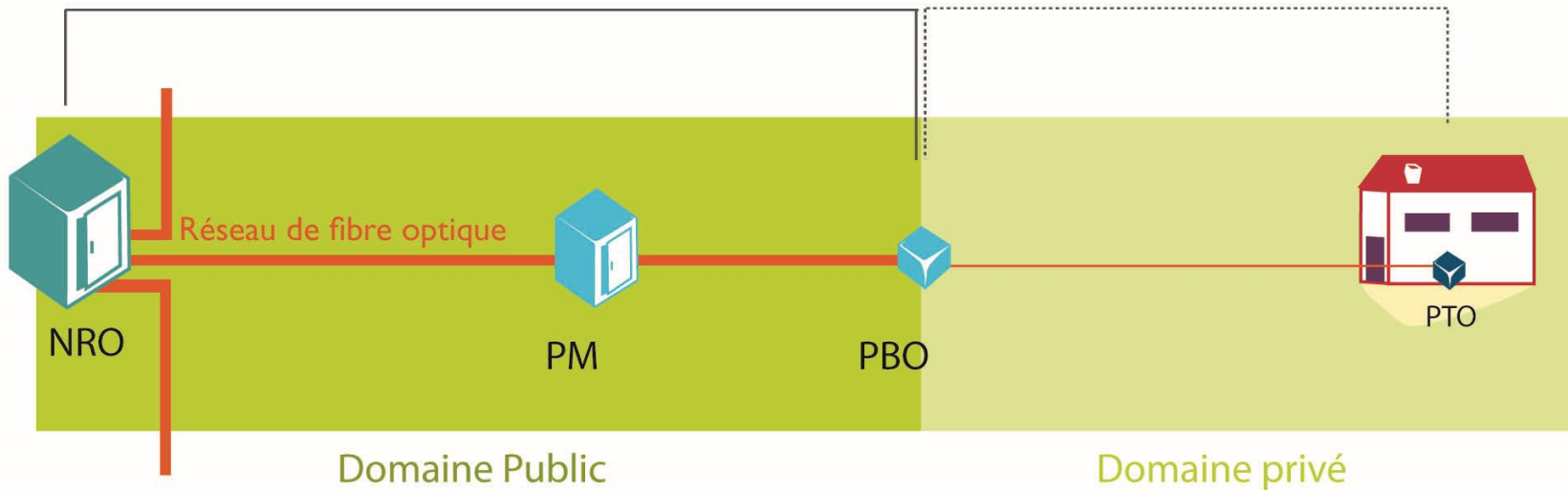


L'architecture des réseaux FTTH – détail des coûts

Coût moyen
bi-départemental à la prise
1500 €

Coût moyen à la prise du NRO au PBO
(déploiement sur le domaine public)
1350 € /prise

Raccordement de l'utilisateur final
du PBO à la PTO
150 € / prise (250€ à la charge du fermier)



NRO : Noeud de Raccordement Optique
PM : Point de Mutualisation
PBO : Point de branchement optique
PTO : Prise terminale optique

UTRE VIE S'INVENTE ICI